



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2013

DELIBERATION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION ELECTORALE

Le 27 septembre 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ☞ ***adopte la composition de la Commission Electorale appelée à encadrer l'organisation du scrutin de mars 2014 portant sur le renouvellement des membres du collège étudiant des conseils centraux.***

L'université s'apprête à procéder, au mois de mars 2014, aux élections liées au renouvellement des membres du collège étudiant des conseils centraux.

La Commission est composée de 2 représentants des personnels enseignants, 2 représentants des personnels BIATSS, 2 représentants étudiants (dont le vice-président étudiant du *conseil des études et de la vie universitaire CEVU* - ladite instance exerçant les compétences de la commission de formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université pour la durée d'application des dispositions transitoires de la loi n°2013-660).

Les représentants, à l'exception du VP étudiant du *CEVU exerçant les compétences de la commission de formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université* sont désignés par le conseil d'Administration en son sein. Le Directeur Général des Services est membre de droit du comité.

Le Conseil, au terme de discussions internes, propose :

- Représentants des personnels enseignants : M. LAÜGT, Madame DINCLAUX.
- Représentants des personnels : M. DUTHOIT, Madame BARBEYRON.
- Représentants des étudiants : Laura MARTINEZ, Jérôme MASEGOSA

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 27 septembre 2013

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,


Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Cabinet – Cellule juridique – Direction de la Scolarité – VP CEVU – Représentants des Syndicats